



COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°020/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2025 du 12 Août 2025 pour l'acquisition et installation d'un groupe électrogène à l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP)Annexe de Buea

Financement : Budget d'Investissement Public du MINTP Exercice 2025

1.- Objet de l'appel d'offres:

Le Directeur de l'ENSTP lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la sélection d'une entreprise devant fournir *un groupe électrogène à l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP)Annexe de Buea.*

2.- Consistance des prestations :

Les prestations, objet du présent Appel d'offres sont reparties en un(01) lot unique comme suit :

- **Acquisition d'un groupe électrogène ;**
- **Installation du groupe électrogène :**
 - Travaux préliminaires ;
 - Travaux de fondation ;
 - Elévations ;
 - Menuiseries métalliques ;
 - Peinture ;
 - Toiture ;
 - Electricité.

3.- Allotissement

Les travaux constituent en un lot unique.

4.- Coûts prévisionnel:

Le coût prévisionnel de ces prestations est de 35.000.000 (Trente-cinq millions) Francs CFA.

5.- Délai d'exécution:

Le délai d'exécution des prestations, objet du présent appel d'offres est de **deux (02) mois.**

6.- Participation et origine :

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais, justifiant de bonnes aptitudes en matière de livraison des prestations dans ce domaine.

7.- Financement :

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercice 2025.**

8.- Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est exclusivement en ligne.

9.- Cautionnement de soumission

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie conformément à la **lettre Circulaire N°000019/LC/MINMAP/ du 05 juin 2024**, relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les Marchés Publics, acquitté à la main d'un montant de **350 000 (Trois cent cinquante mille) de francs CFA**, délivrée par un organisme ou une institution financière agréé par le ministère chargé des finances pour émettre les cautions dans les domaines des marchés publics dont la liste figure dans les pièces du DAO, valable pendant 30 (trente) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.

La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

NB : Toutes les cautions doivent être établies conformément à la lettre Circulaire N°000019/LC/MINMAP/ du 05 juin 2024, relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les Marchés Publics, timbré et acquitté à la main.

10.- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maître d'ouvrage ou au secrétariat de la scolarité de l'ENSTP à Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44 dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11.- Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier peut être obtenu au **Secrétariat du Maître d'ouvrage ou au secrétariat de la scolarité de l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA** dans le compte n°335 988 60001-94 dans l'une des agences de la BICEC. Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie électronique la présentation de l'offre « copie sauvegarde » sont conditionnées par le paiement des frais d'achat du DAO.

12.- Remise des Offres :

La soumission se fera exclusivement en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **10 Septembre 2025 à 12heures précises**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

N.B : les originaux physiques du cautionnement de soumission et du récépissé de la Caisse des dépôts et Consignations (CDEC) devront parvenir sous plis fermés au Service des Marchés (Cellule des Infrastructures et des Marchés) de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé, situé au quartier Elig Effa et portant la mention ci-dessous :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°020/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2025 DU 12 AOUT 2025
POUR L'ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE A
L'ÉCOLE NATIONALE SUPERIEURE DES TRAVAUX PUBLICS (ENSTP)ANNEXE
DE BUEA**

**BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP- EXERCICE 2025
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière. Les formats acceptés sont les suivants :
- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

13.- Recevabilité des offres :

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

14.- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **10 Septembre 2025, à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ENSTP dans la salle de lecture de la bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être valides à la date limite originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

15.- Critères d'évaluation

15.1 Principaux critères éliminatoires :

- a) Absence et/ou la non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- b) Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis (**hormis la caution de soumission**) ;
- c) Fausse déclaration, manœuvres frauduleuses ou des pièce falsifiée ;
- d) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des prestations au cours des trois (03) dernières années ;
- e) Absence de la charte d'intégrité paraphée à chaque page, datée et signée à la dernière page ;
- f) Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- g) Du non-respect du format des fichiers des Offres soumises ;
- h) Absence de l'autorisation du fabricant ou du concessionnaire pour le groupe électrogène ;
- i) Omission dans l'offre des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- j) Absence de prospectus ou de la fiche technique du fabricant ;
- k) Non satisfaction de 70% des critères essentiels.

15.2 Principaux critères essentiels :

N°	Activité	
A)	Présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur)	oui/non
B)	Références dans les prestations similaires	oui/non
C)	Conformités des spécifications techniques	oui/non
D)	Personnel d'encadrement	oui/non
E)	Matériel	oui/non
F)	Organisation et compréhension du projet	oui/non
G)	Chiffre d'affaires annuel ou Déclaration statistique et fiscale	oui/non
H)	Délai de garantie	Oui/non
I)	Planning et délai de livraison	oui/non
J)	Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP CCTP et DF paraphés à chaque page et signé à la dernière page accompagnée de la mention « lu et approuvé ») ;	oui/non
K)	Capacité financière d'un montant au moins égale à 20 millions de francs CFA	oui/non

Le non-respect d'au moins 70% des rubriques entraîne l'élimination de l'offre pour l'analyse financière.

16.- Attribution :

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les qualifications techniques et administratives requises.

17.- Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

18.- Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics à Yaoundé, BP 510, Tél. : 222 23 09 44 Fax : 222 22 18 16 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou tous autres moyens de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

19.- Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques :

Pour toute dénonciation pour pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargé des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel aux numéros : Tel : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Fait à Yaoundé, le **11 AOUT 2025**

**Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure
des Travaux Publics de Yaoundé**



Nkenglo

Pr NKENG George ELAMBO

Ampliations :

- MINMAP (pour information) ;
- ARMP (pour publication et archivage) ;
- Président CIPM (pour information) ;
- Secrétariat du Maître d'Ouvrage ;
- Affichage.